

# RÉUNION PUBLIQUE - ZAER

Zone d'Accélération des Energies Renouvelables - ZAER

La consultation du public a eu lieu jusqu'au 6 mars.

Vous avez eu l'occasion de :

- Prendre connaissance du support de présentation sur la planification de ces zones, intégrant les cartographies des sites.
- Faire vos observations sur le registre ouvert en mairie, et par mail sur l'adresse [zaer@ville-boisleroi.fr](mailto:zaer@ville-boisleroi.fr)

La commune vous invite à une réunion publique de restitution suite à vos retours, le mercredi 13 mars 2024 à 19h en mairie.



Mercredi 13 mars 2024